

# BIOALLETHRIN® TECHNIQUE

## CONTIENT DE L'ALLÉTHRINE D-TRANS

POUR LA FABRICATION SEULEMENT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

**GARANTIE:** Alléthrine d-trans . . . . . 93,0% P/P

### EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

#### ATTENTION



Bioallethrin® est une marque déposée de la compagnie Sumitomo Chemical Co., Ltd.

NUMERO D'HOMOLOGATION 25362 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

#### PREMIERS SOINS

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Traiter selon les symptômes.

#### McLaughlin Gormley King Company

8810 Tenth Avenue North  
Minneapolis, MN 55427 USA  
763-544-0341

**CONTENU NET :**

#### MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé seulement pour la fabrication d'un insecticide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

#### PRÉCAUTIONS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Nocif si ingéré. Peut causer l'irritation de la peau. Peut causer l'irritation des yeux. Éviter tout contact avec les yeux ou la peau. En cas de contact, se laver à fond immédiatement. Éviter d'inhaler les vapeurs. Se laver les mains après avoir manipulé le produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

Ce produit est toxique pour les poissons. Garder hors des lacs, des cours d'eau et des étangs. Ne pas contaminer les eaux lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

#### ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens de formulations utilisant ce produit technique doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale en vigueur. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale ou au fabricant.

#### ENTREPOSAGE

Conservé le produit dans son contenant d'origine lors de l'entreposage. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Ne pas contaminer l'eau et la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale. Tenir loin du feu, des flammes nues ou de toute autre source de chaleur.

#### NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE:

En cas d'urgence médicale ou pour obtenir des renseignements concernant la sécurité et la santé, en cas de feu, de contenants non étanches ou endommagés, composer le **1-888-740-8712**.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

02-0455F/R1

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )